

**Communication municipale au Conseil communal
N° 643 / 2020**

Séance du 16.03.2020

LEGISLATURE 2016-2021 – REPARTITION DES DICASTERES années 2020-2021

Monsieur le Président, Mesdames et Messieurs les Conseillers communaux,

En date du 10 février 2020, la Municipalité a décidé de la répartition suivante des dicastères pour la fin de la législature 2016 – 2021 :

ADMINISTRATION GENERALE, SERVICES INDUSTRIELS ET INFORMATIQUE
Charles Monod, Syndic

AMENAGEMENT DU TERRITOIRE ET BATIMENTS
Pierre-Alexandre Schlaeppli, Conseiller municipal

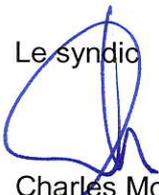
AFFAIRES SOCIALES, CULTURE, JEUNESSE ET PAROISSES
Claire Glauser, Conseillère municipale

SECURITE ET MOBILITE
Kilian Duggan, Conseiller municipal

FINANCES & GERANCES, TRAVAUX & DOMAINES,
Etienne Blanc, Conseiller municipal

La police, les pompiers et la protection civile sont regroupés sous la dénomination de « sécurité ». Ce dicastère comprend aussi les transports, notamment les transports publics, indiqués sous la dénomination de « mobilité ».

AU NOM DE LA MUNICIPALITE

Le syndic

Charles Monod



Le secrétaire

Denys Galley

Admis en séance de Municipalité, le 24 février 2020